



RÉSEAU PÉGASE ET LES SYSTÈMES DE TRANSPORT À LA DEMANDE « PETIT PÉGASE » EN MAYENNE



LE TRANSPORT INTERURBAIN
OUTIL INDISPENSABLE D'AMÉNAGEMENT
DU TERRITOIRE À DISPOSITION
DU PILOTAGE POLITIQUE VOLONTARISTE
DE L'ASSEMBLÉE DÉPARTEMENTALE

OBJECTIFS:

- ⇒ offrir à chacun le droit au transport affirmé par la loi du 30 décembre 1982 (LOTI)
- ⇒ maintenir ainsi les populations en milieu rural en réduisant l'isolement physique de certaines catégories de personnes « captives »
- ⇒ maintenir les commerces et services de proximité en zone rurale



Les lignes régulières et le transport à la demande « Petit Pégase » en Lignes Régulières A la Demande

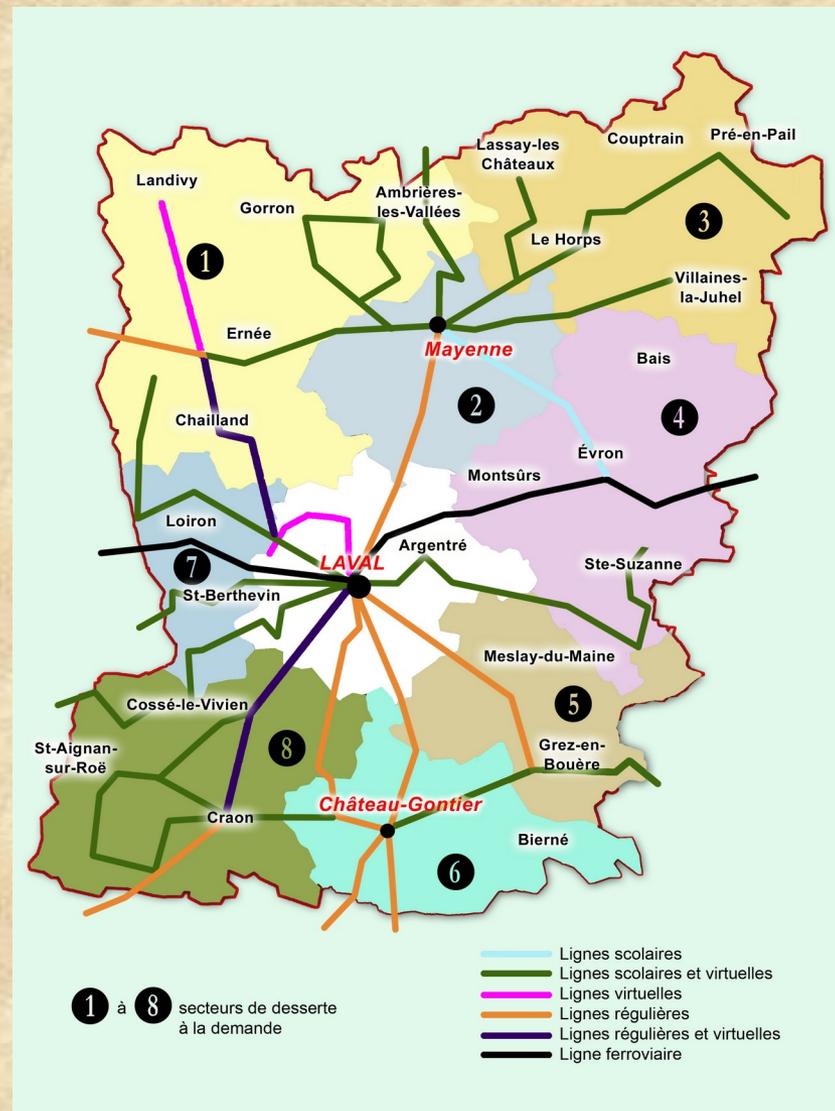
- 5 lignes LRA
- 14 lignes SAS
- 17 lignes LRAD

Tarifcation lignes régulières et LRAD:

3 € par zone

2,70 € si achat des tickets par carnets de 10

Demi-tarif pour les moins de 26 ans





***Les lignes régulières
et le transport à la demande « Petit Pégase »
en LRAD (Lignes régulières à la demande)***

- les usagers empruntent en ligne régulières à la demande le même type de véhicule qu'en desserte zonale.





LE TRANSPORT À LA DEMANDE PETIT PÉGASE EN DESSERTE ZONALE

Petit Pégase

PETIT PÉGASE

le transport malin !

Le service de transport à la demande
Réservation sur simple appel (appel gratuit)

N° Vert 0 800 666 321

LA MAYENNE
CONSEIL GÉNÉRAL
lamayenne.fr



Le transport à la demande « Petit Pégase » en desserte zonale

Les 8 secteurs

- Secteur 1 Bocage mayennais et l'Ernée
- Secteur 2 Mayenne
- Secteur 3 Haut Maine et Pail
- Secteur 4 Les Coëvrons
- Secteur 5 Meslay Grez
- Secteur 6 Château-Gontier
- Secteur 7 Loiron
- Secteur 8 Craon





Le transport à la demande « Petit Pégase » en desserte zonale

Quand fonctionne le Petit Pégase en desserte zonale?

- 4 demi-journées par semaine (service de base). Elles sont toutes différentes selon les secteurs.
- certains secteurs bénéficient de services supplémentaires moyennant une participation financière des communautés de communes à hauteur de 30 % de la dépense supplémentaire .
- les horaires indiqués sur la plaquette ne correspondent pas à des horaires fixes mais à une plage horaire.
exemple: lorsque la plage horaire indique 09h00-12h30, un départ est possible à 10h00 et un retour à 11h30. La fin de plage horaire correspond à l'heure limite de prise en charge.



Le transport à la demande « Petit Pégase » en desserte zonale

Les tarifs

- dans le secteur : **3 €** par personne pour un trajet simple.
- hors département: **5 €** par personne pour un trajet simple.
- demi-tarif pour les moins de 26 ans.
- le trajet est à régler au chauffeur qui remettra un ticket à l'utilisateur.

LA MAYENNE CONSEIL GÉNÉRAL **PETIT PÉGASE**

Date :

Nom : Prénom :

Lieu précis de montée : Plein tarif

..... Demi tarif

Lieu précis de descente : Secteur

..... Hors département

..... Hors département

..... Hors département



LE BILAN DU PETIT PÉGASE

MOIS	TOTAL 2006 LRAD	TOTAL 2006 Desserte Zonale	TOTAL 2006 PETIT PÉGASE
Nbre de personnes transportées	7880	28667	36547
Dépenses	277 541 €	600 028 €	877 569 €
Recettes	12 641 €	61 930 €	74 570 €
Participation <i>des Communautés de communes</i>		28 994 €	28 994 €
Participation du CG53	264 760 €	509 104 €	773 864 €



PERSPECTIVES D'ÉVOLUTIONS

- ⇒ **relance des appels d'offre en 2008 pour tenter d'obtenir des transporteurs de meilleures conditions tarifaires**
- ⇒ **harmoniser l'organisation départementale à l'organisation interdépartementale et régionale pour permettre aux usagers la plus grande mobilité**
- ⇒ **étendre l'accès du Réseau Pégase et du Petit Pégase aux handicapés et utiliser les véhicules pré-équipés « PMR » de Petit Pégase comme 1^{ère} réponse apportée dans l'élaboration du schéma départemental d'accessibilité des personnes handicapées pour février 2008.**